

L'état providence participatif

<http://solidariteliberale.hautetfort.com/>

Introduction

L'état providence participatif : une jolie formule creuse de plus ? Une utopie sans lendemain ? Une fausse piste ? Ce n'est pas mon avis puisque je tente de développer ce projet depuis le début des années 1990 dans le but de proposer une alternative solidaire aux projets brutaux du libéralisme et du communisme. Il s'agit d'une démarche qui s'inscrit dans le cadre de la laïcité et qui prétend pouvoir préserver notre choix de vie face à l'évolution communautariste spontanée en cours, afin de ne pas la subir.

Les points clés de ma démarche résultent de choix et d'observations. La *solidarité* et la *liberté* fondent mes choix. L'*isolement* des personnes est le point de départ de mes observations. La gratuité n'est peut-être pas inexistante, mais j'ai préféré construire sans jamais négliger la *reconnaissance* (*au sens de la reconnaissance de ce qu'on apporte, pas de la reconnaissance de ce que l'on est*). Comment mettre les connaissances et les compétences en « ingénierie sociale » au service des plus démunis, des moins autonomes ? Comment freiner concrètement le cancer de la marchandisation, qui envahit progressivement toutes nos sphères d'activité, sans porter atteinte à notre dynamisme ? Pourquoi laissons-nous détruire si passivement notre état providence ? Comment concilier progrès et solidarité ? Comment rééquilibrer le rapport de force travail/capital actuellement très défavorable au travail ?

Voilà quelques uns des principaux thèmes qui sont développés dans les paragraphes qui suivent*. Mes maîtres se nomment Proudhon, Fourier, Saint-Simon et Leroux pour la générosité de leurs utopies et surtout Gessel et Godin pour leur esprit pratique. Loin des utopistes, Keynes m'inspire un grand respect pour la démonstration qu'il a faite du pouvoir de l'état au service du plein emploi, tout en ne détruisant pas les forces vives de l'économie et parce qu'il a toujours été respectueux de la liberté des acteurs. Il doit passer pour un gauchiste aux yeux des libéraux d'aujourd'hui qui ne pensent qu'à réduire l'état à sa plus simple expression. La pensée de Keynes garde toute sa valeur subversive aussi bien pour les tenants du néolibéralisme que pour les tenants de l'économie planifiée (qui ne sont plus bien nombreux, il faut bien le constater).

* Les paragraphes qui suivent sont tirés de notes d'un blog « Etat providence participatif ». On y trouvera un certain nombre de redites et de reprises qui peuvent gêner un peu leur lecture et dont je prie le lecteur de m'excuser.

Trois piliers de reconstruction

Trois principaux piliers participent à la construction d'un état providence participatif.

Le premier pilier : la pluriactivité

La division du travail est en train d'aller trop loin en envahissant le domaine social, avec en particulier ce qu'on nomme « le service à la personne » (la prochaine étape de l'extension de la division du travail portera-t-elle sur la procréation ? Après tout, il y aurait là un gigantesque marché parfaitement justifié par le besoin (eugéniste) de performances de chaque société en concurrence avec toutes les autres. C'est du déjà vu mais qui sait ?). La mécanique à l'œuvre postule qu'un grand gisement d'emplois réside dans ce service à la personne. Si on crée des emplois, nous devrions réduire l'injustice sociale. Je vois trois principales questions à cet hyper développement qui me semble s'apparenter à un cancer social. Qui pourra bénéficier réellement de ces nouveaux services ? Les critères marchands appliqués à ce domaine ont-ils un sens ? Qui financera in fine cette activité ?

Je propose de calmer l'extension de la division du travail grâce à un contrat de pluriactivité, accessible à celui qui le souhaite, permettant de répartir son temps reconnu entre activité marchande (ou de service public professionnel) et activité de service à la personne ou une activité socio-culturelle. La structure prototype qui m'inspire pour plusieurs aspects est celle de la protection civile assurée par les sapeurs-pompiers (20000 professionnels et 200000 volontaires reconnus), avec quelques nuances importantes. En effet, c'est au secteur du service à la personne auquel je pense en premier et aux activités socio-culturelles. Je n'ai pas développé l'aspect de l'état providence participatif qui concerne les activités de service public qui pourraient fonctionner comme les sapeurs pompiers, mais qui obéissent aux critères d'efficacité et de productivité du domaine marchand.

Second pilier : une monnaie adaptée à l'activité sociale.

L'individualisation du mode de vie fait que les « médias de reconnaissance » (comme l'argent est un média de reconnaissance) sont devenus indispensables pour orienter et soutenir les activités. On ne voit pas aujourd'hui comment on pourrait se passer de monnaie. Or la monnaie capitalisable porte en elle la marque du profit et des gains de productivité (ou de la croissance). Que signifie un gain de productivité dans le service à la personne ? Que le service se limitera à un échange marchand pour des acteurs en concurrence sur ce marché. Cette situation favorisera peut-être le développement des robots domestiques, comme cela a été le cas pour les autres activités marchandes. Je considère que l'aspect marchand du service à la personne est une caractéristique marginale, voire nocive, de cette activité. En conséquence, la monnaie capitalisable qui permet de grandes réalisations ne me semble pas adaptée au service à la personne.

Je propose donc de développer une monnaie fondante pour couvrir le service à la personne et les activités socio-culturelles qui nécessitent essentiellement du temps et très peu d'investissements (à moins qu'on considère que les robots puissent se substituer à la relation entre les personnes !). Cette monnaie fonctionnerait en tandem, en complémentarité, avec la monnaie capitalisable dans la mesure où les domaines d'activité seraient assez bien définis.

Troisième pilier : développer les structures collectives libres d'accès.

Il est beaucoup question de la société de la connaissance dans les débats actuels. Il est dit que la société de la connaissance sera plus solidaire. Comment ? En facilitant l'accès à la connaissance pour tous. Il semble bien que le débat actuel sur les droits de téléchargement nous orientent vers un accès facile pour celui qui paie (et qui en a les moyens pratiques et intellectuels). La connaissance est depuis toujours un facteur d'autonomie, aujourd'hui plus qu'hier et sans doute moins que demain. La main invisible du marché peut-elle suffire à faire profiter à tous de la connaissance si mal répartie ? C'est sans doute vrai pour l'automobile ou le téléphone portable malgré quelques restrictions. On voit pourtant que les « restos du cœur » ne font qu'accroître leur activité. C'est que les principes du marché ne suffisent pas. Je note qu'il n'est pas besoin d'être ingénieur polyvalent pour conduire correctement une automobile. De même qu'il n'est pas besoin d'être architecte pour habiter une maison.

Je propose que les élites mettent leurs connaissances au service de la société dans le domaine des structures sociales collectives. Les Kibboutz israéliens peuvent servir de prototype de structure. Ils ont permis à la société israélienne d'intégrer plus que n'importe quel autre système social sans pour autant que le collectivisme envahisse l'état. Ces structures collectives sont datées et localisées et ne peuvent être calquées de manière identique. Mais il me semble clair que nous avons un besoin urgent de création de structures collectives autonomes et libres d'accès pour garantir la solidarité à une masse croissante de la population de plus en plus en dessous des seuils de pauvreté matériels et culturels. Nous allons devoir accueillir de plus en plus d'immigrés pour compenser notre société vieillissante. Ces structures aptes à la laïcisation ne seront pas inutiles si nous souhaitons poursuivre notre belle expérience laïque (non pas laïciste) et décider de ne pas subir une organisation spontanée en communautés, d'avoir le choix.

Les notes du blog classées selon les trois piliers

Préambule sur l'isolement, la richesse et la classification

L'isolement comme trait social caractéristique.

Beaucoup d'analyses de ce qu'on appelle la crise actuelle de la société partent du chômage. Sans négliger le chômage, l'isolement des personnes m'a paru être un trait beaucoup plus caractéristique de notre société. L'observation directe de notre mode de vie, confortée par les indicateurs des organismes de statistique (Familles monoparentales, personnes vivant seules..) démontre l'ampleur de cet isolement. J'ai fini par aboutir à une formulation très simple de l'exclusion :

Chômage + Isolement => Exclusion.

Pour l'essentiel, une personne seule ayant un travail n'est pas exclue, ainsi qu'une personne au chômage soutenue par une famille ou un entourage présent.

Si on admet cette formulation, vouloir réduire l'exclusion passe par une action positive à la fois sur le chômage et sur l'isolement.

On ne peut se passer de remarquer que les nouvelles TIC (technologies de l'information et de la communication) ont un impact direct sur l'isolement. Seront-elles capables de supporter une rénovation d'une culture collective nouvelle, de créer des processus de décisions collectives nouveaux (démocratie participative)? Les TIC réduisent-elles massivement l'isolement? Est-ce valable pour toutes les catégories de personnes? ... à suivre...

L'imperfection comme richesse

La société zéro défaut nous guette. J'ai même entendu parler de "normose" (pour rappeler et par analogie avec la névrose ou la psychose) pour qualifier le syndrome. La société nazie avait développé ce syndrome de normose très loin en réduisant un handicapé, par exemple, à un coût. Pourtant, tous les dépendants (dont nous faisons tous partie un jour ou l'autre) sont une richesse que je place au coeur de notre société. Ils sont pour tous la chance d'apprendre cette notion fondamentale : *nul n'est parfait* et son corollaire non moins important: *faire avec*.

L'ordre, le désordre et les ornithorynques ou le mieux est l'ennemi du bien.

Quand le génie humain de la classification s'applique aux animaux, aux végétaux ou aux astres, les limites des catégories créées et les espèces qui n'entrent pas dans le cadre (les exclus de ces systèmes de classifications) ne

donnent lieu qu'à des querelles d'experts. Les ornithorynques (mammifère douteux) et les lichens (mi-champignon mi-algue) continuent de vivre leur vie, pluton se moque de la perte de son statut de planète.

Quand ce génie de la classification s'applique à la politique, alors les exclus le paient au prix fort de leur statut, parfois de leur vie, ou en souffrent dans leur chair. Le mieux est l'ennemi du bien. Ainsi le communisme a-t-il exclus les plus créatifs et les plus libres et ainsi le libéralisme est-il en train d'exclure les plus faibles et les moins individualistes, ceux qui sont "fatigués d'être soi". Si "le livre noir du communisme" a déjà été écrit, le livre noir du libéralisme est en train de s'écrire sous nos yeux, canal Saint Martin début 2007, aux restos du coeur de plus en plus, petites parties visibles de cet iceberg de précarité.

Serait-il possible de créer volontairement un désordre, ou plutôt une combinaison d'ordres bien choisis afin d'en recueillir plus d'harmonie ?

Tout le projet politique de ce blog est construit sur ce principe: il tend à combiner la liberté avec la solidarité, sans oublier ni l'une ni l'autre, avec l'idée que l'un renforce l'autre et lui donne sens et non pas qu'on aurait à choisir sur un axe entre liberté et solidarité:

La liberté donne du sens à la solidarité qui sans elle n'est qu'aliénation.

La solidarité donne du sens à la liberté qui sans elle n'est qu'isolement.

Voilà pourquoi on trouvera ici la coexistence d'un marché marchand capitaliste avec un marché socio-culturel non capitaliste (on n'a pas encore de mot pour caractériser positivement un tel domaine, on dit toujours "à but non lucratif" ou "non marchand" ou "non capitaliste" etc... ce qui illustre bien où se situe la référence actuelle de notre activité), la coexistence d'une monnaie capitalisable affectée avec une monnaie fondante affectée, la coexistence d'entreprises libérales classiques avec des projets de collectivités ouvertes. Voilà ce qui fonde et féconde ma démarche d'économie plurielle avec marchés (marché marchand avec monnaie capitalisable tel qu'on le connaît en tandem avec un marché à but non lucratif pour le domaine socio-culturel et celui de la dépendance avec une monnaie fondante).

Le droit du travail, par exemple ne pourra être assoupli que quand un principe de solidarité crédible viendra l'équilibrer, par exemple au moyen d'une "sécurisation des parcours professionnels" comme on dit. La flexsécurité d'accord, la flexprécarité pas d'accord.

Premier pilier : La pluriactivité

Le contrat de travail mixte comme fondement d'un état providence participatif.

Voilà concrètement ce que je souhaite :

Je souhaite pouvoir travailler $\frac{1}{2}$ à 1 journée par semaine (durée à ajuster à l'issue d'un débat) dans le domaine de la dépendance (personnes âgées, handicapés, enfants) alors que mon contrat de travail de référence est passé avec une entreprise privée (ou l'administration, ou que je sois au chômage). Je souhaite que ce temps soit pris sur mon temps de travail marchand (ou...) et qu'il soit reconnu par une rémunération (monnaie fondante?, Chèque Universel Emploi Service*?) ou une indemnité ou des billets pour le ciné ou des bons d'achats etc... Je souhaite enfin pouvoir bénéficier de temps de formation pris en charge par l'entreprise ou la collectivité pour assurer correctement ce second travail.

En y regardant d'un peu plus près, une telle proposition serait à même de réduire le chômage d'environ 6 à 8 points. Les "actifs" dépenseraient un peu de leur temps dans le domaine "social", ce qui créerait une aspiration des chômeurs dans le domaine "actif", sans créer de catégorisation du type "les bons dans le domaine marchand / les moins bons dans le domaine social".

Voilà une proposition qui rentrerait dans le cadre de la pluriactivité et qui permettrait de développer une véritable économie plurielle à la base d'un état providence participatif. Les sapeurs pompiers (200 000 volontaires et environ 20 000 professionnels) ont déjà tracé un sillon pratique et juridique dans le champ de l'état providence participatif.

**Le chèque universel emploi service devrait fortement aider au développement de l'activité "d'aide à la personne". Il ne s'inscrit pourtant pas dans une démarche d'état providence participatif mais oriente cette activité de façon marchande fortement subventionnée. En définitive il "nous" maintient dans notre culture de client vis à vis du domaine social et reste donc dans le cadre d'un état providence de clients. D'autre part il n'évitera pas la confusion des genres activité marchande/activité sociale, ni une catégorisation des actifs (tout à fait comme elle existe entre actifs du privé et actifs fonctionnaires à cause des fortes différences de statuts).*

L'état providence participatif existe déjà pour au moins 200 000 Français

Plus de 200 000 personnes en France vivent déjà selon les principes d'un état providence participatif. Il s'agit des sapeurs pompiers. En effet, la sécurité civile est assurée par environ 20000 pompiers professionnels épaulés par 200000 pompiers volontaires mais pas bénévoles. Les pompiers volontaires

ont en effet un niveau de reconnaissance plus élevé que la plupart des bénévoles. Ils sont payés pour les missions qu'ils exécutent, ils ont le droit d'être formés pendant leur temps de travail sans que leur patron puisse s'y opposer, et ils ont de plus une reconnaissance populaire certaine. Les pompiers ont une particularité: ils doivent pouvoir intervenir rapidement et efficacement sur les lieux des sinistres. Cette particularité implique une excellente coordination dans l'action et c'est pourquoi les pompiers ont adopté une structuration militaire adaptée à leur fonction. Le secteur social de la dépendance (personnes âgées, handicapés, enfants) pourrait bénéficier d'une organisation du type des sapeurs pompiers en ce qui concerne la mixité professionnels/volontaires. Toutefois, rien ne justifierait de copier la structure militaire des sapeurs pompiers pour ce secteur qui réclame plus une organisation routinière très peu hiérarchisée qu'une structure forte adaptée à l'urgence. Les associations qui commencent à occuper ce terrain pourraient tout à fait servir de base à une telle organisation.

Le marché non marchand, ou le marché à but non lucratif.

La structure des sapeurs pompiers m'a inspiré comme modèle de structure d'un état providence participatif. Toutefois, pour être clair, si cette structure pourrait s'appliquer pour de nombreuses activités du service public, il y a tout de même quelques spécificités liées au travail des sapeurs pompiers qui fait que leur structure ne peut être copiée pour de nombreuses activités de l'état providence participatif dans un cadre non planifié.

Je retiens de la structure des sapeurs pompiers:

- La mixité professionnels/volontaires avec un nombre de volontaires très supérieur au nombre de professionnels.
- La reconnaissance accordée aux volontaires sous la forme d'indemnités de mission et de formation, en plus de la reconnaissance liée à l'image des sapeurs pompiers dans la société.
- Le fait que le pompier a le droit de prendre son temps de formation sur son temps de travail (ce ne doit pas être si simple dans la pratique étant donné le rapport de force actuel employeur/employé).

Je ne retiens pas, comme principes transférables (sauf pour les services publics-je n'ai pas développé cet aspect possible de l'état providence participatif):

- La structuration quasi-militaire, justifiée par le besoin de réagir à l'urgence, mais qui n'aurait pas lieu d'être dans la prise en charge des dépendants qui requièrent une organisation routinière et très peu hiérarchisée.

- Le maillage planifié du territoire, justifié par le besoin de couverture organisée du territoire et de la dotation en équipements, qui exclut toute émulation concurrentielle.

Les activités de service à la personne que je vise en premier pourraient, à mon sens socio-libéral, être organisées comme un marché dont les règles et le but ne seraient pas le profit, contrairement au marché marchand. La monnaie fondante est en cohérence avec ce but. Ce marché non marchand, qui existe déjà pour les associations à but non lucratif (on peut en effet pratiquer un sport, par exemple, dans le club sportif que l'on souhaite), pourrait mieux affirmer sa spécificité avec une monnaie fondante. Cette monnaie apporterait une liquidité supplémentaire favorisant l'accès à l'activité d'une façon générale et permettrait d'apporter une reconnaissance aux nombreux bénévoles qui en manquent.

Economie plurielle : sortir du bricolage ou devenir de faux esquimaux

Depuis les années 90, le concept d'économie plurielle se (re)développe et donne lieu à débat [Jean-Marie HARRIBEY-2000](#), [Pilippe CHANIAL et Jean-Louis LAVILLE 2001](#), [Université Québécoise](#), [Louis FAVREAU](#). Il s'agit la plupart du temps de développer une « économie solidaire » à côté de l'économie marchande et des services publics. L'économie solidaire est plus ou moins différenciée de l'activité des associations. Plutôt qu'économie solidaire, certains utilisent le concept plus large de « tiers secteur » ou « d'économie sociale » qui répondent aux critères suivants :

- Primauté de la personne sur le capital.
- Indépendance vis-à-vis des gouvernements ou des partis.
- Liberté d'adhésion.
- Gestion démocratique basée sur la participation.
- Exercice du pouvoir établi sur la règle d'une voix par membre dans les assemblées d'associés.

L'économie solidaire fait donc partie de l'économie sociale. Sa particularité est de se concentrer sur la solidarité. Une coopérative, par exemple, fait partie de l'économie sociale alors qu'elle opère clairement sur le domaine marchand et non en particulier sur la solidarité. La principale motivation à la création de l'économie solidaire est de retisser du lien social et créer un domaine obéissant à des critères différents de ceux de l'économie de marché. Il s'agit d'une économie locale s'appuyant sur des activités telle

l'autoproduction de jardins ou l'auto réhabilitation de logements, il s'agit du service à la personne, des SEL (systèmes d'Echange Local, c'est-à-dire de troc multilatéral) etc. Un ministère de l'économie solidaire a même été créé il y a quelques années sous Lionel JOSPIN ([Guy HASCOET 2001](#)). L'économie solidaire compte largement sur les bénévoles pour se développer. Elle compte de belles réussites ponctuelles, mais à ce jour elle fait plus figure de refuge précaire que de véritable force de résistance ou de contrepoids au marché.

Je vais tenter de définir pourquoi nous avons absolument besoin de développer une économie solidaire et plurielle et faire une proposition pour sortir du bricolage.

Tout d'abord, pourquoi avons-nous besoin de développer une économie solidaire et sur quel domaine d'activité ? Il faut dégager une nécessité profonde, non liée à la conjoncture économique défavorable actuelle pour développer une économie solidaire. Je vois cette nécessité en ce qui concerne la prise en charge des personnes dépendantes (enfants, personnes âgées, handicapés). Il n'y a guère eu que les Esquimaux qui vivaient dans des conditions très rudes pour pouvoir justifier la nécessité de l'abandon, d'ailleurs consenti, des personnes âgées sur la glace et sans doute de l'euthanasie des handicapés. Notre richesse économique est telle que nous avons l'absolu devoir de prendre en charge le mieux possible les personnes dépendantes, il en va de notre humanité. Nous ne pouvons tolérer de laisser cette prise en charge soumise aux aléas du marché et de la bourse. Voilà, à mon sens, un domaine d'activité qui répond indiscutablement à la nécessité de créer une économie solidaire. Il faut remarquer que ce domaine a surtout un besoin de temps consacré à s'en occuper, et le temps est la ressource dont nous disposons le plus. De plus cette ressource est disponible partout en proportion du besoin.

Maintenant que la nécessité de création d'une économie solidaire est fermement établie, il est possible de créer un domaine d'activité répondant à des critères différents de ceux du marché marchand. Le marché a besoin de capitaux pour se développer, l'économie solidaire n'a besoin que de mobiliser du temps. Le marché cherche à accroître son efficacité et ses performances de productivité, il cherche à gagner du temps. Réduire le temps passé à s'occuper des dépendants n'a aucun sens positif, c'est l'inverse. Le domaine marchand et le domaine solidaire peuvent donc naturellement être différenciés sur ces bases et en tirer chacune avantage.

Jusqu'ici le domaine de la dépendance a été pris en charge par l'état providence redistributif. Cet état providence est fortement remis en question à cause de son coût assez élevé et de sa relative inefficacité. D'autre part, sa destruction en cours ne soulève que peu de protestation, il a fait de nous des clients mais non des acteurs. Voilà pourquoi il nous faut rechercher d'autres

pistes, moins coûteuses si possible, mais surtout qui fassent de nous des acteurs desquels l'état providence sera indéracinable.

Comment mobiliser ce temps ? Construire le domaine solidaire sur le bénévolat me semble être une très forte erreur. « Tout travail mérite salaire » me semble être beaucoup plus réaliste. Je n'ai rien contre la gratuité, bien au contraire, mais je crois que sans reconnaissance du temps passé, la construction du domaine de l'économie solidaire restera un bricolage sympathique mais naïf. Il faut donc créer un mode de reconnaissance du temps passé qui échappe le plus possible à l'indexation à la monnaie en cours (sinon on accepte de lier cette activité aux aléas du marché global, ou on reste dans le cas de l'état providence redistributif). Ce point du mode de reconnaissance est très important et très délicat. Il faut accepter qu'un média efficace de reconnaissance autre que l'argent capitalisable soit mis en œuvre dans ce domaine, un média qui ne reproduise pas la situation de faiblesse inhérente du travail devant le capital (donc une monnaie non capitalisable). Notre société des individus ne se contente plus d'un sourire comme mode de reconnaissance. Certains diraient vulgairement mais justement qu'il faut de « la caillasse » ! Il faut donc admettre de créer une « caillasse » non capitalisable pour fluidifier les échanges dans le domaine solidaire, une monnaie qui soit la plus proche possible du temps passé. Voilà un point de réflexion majeur pour les économistes qui n'ont jusqu'à présent pensé que le cas de deux monnaies de même nature en concurrence sur un même lieu et dont l'histoire aurait systématiquement montré que: la « bonne » monnaie chasse la « mauvaise », ou l'inverse suivant le point de vue. Il faudrait faire un détour par l'histoire des monnaies franches (franchisées de l'intérêt) pour se faire une idée plus précise de ce que donne une monnaie fondante associée à la monnaie capitalisable sur une économie locale (se reporter à la note sur les monnaies fondantes de ce blog). En fait ces monnaies très performantes ont été chassées juridiquement car elles menaçaient tout l'édifice économique capitaliste en place et la situation de rente de quelques uns. Une monnaie fondante (fonte de la valeur au cours du temps) pourrait donc répondre à ce besoin sans pour autant menacer toute l'économie comme c'était le cas des monnaies franches dans la mesure où elle serait cantonnée au domaine d'activité où les gains de productivité sont insensés. D'autant plus que la technique actuelle (argent virtuel et carte à puces) permet d'envisager concrètement cette solution.

En second, je crois que le principe de division du travail par la spécialisation trouve ici sa limite. Si on souhaite éviter de créer une catégorisation sociale du type : ceux qui travaillent dans le domaine marchand (les bons) et ceux qui travaillent dans le domaine solidaire (les nuls), Je crois qu'il faut impérativement permettre à chacun de pouvoir répartir son temps entre ces deux domaines, selon des modalités encadrées par la loi.

Est-ce que la création d'une économie plurielle de ce type dans un des pays de la zone Euro serait à la base de création nette d'activité, ou aboutirait-elle à une exportation du chômage vers les autres pays de la zone Euro ?

L'économie nous enseigne que le dumping social entre les pays de la zone Euro conduit plutôt à une exportation du chômage qu'à une création nette d'emploi dans la zone Euro. Resterait-on dans le même cas de figure avec la création d'une économie plurielle plutôt qu'avec la marchandisation du secteur de la dépendance ?

Intuitivement, il me semble que le bilan local serait très positif, aussi bien sur le plan du chômage que sur le plan du lien social. Il me semble aussi que cette amélioration ne se ferait pas au détriment des pays voisins.

Je crois pour conclure que l'enjeu social de prise en charge ferme de la dépendance ne souffre pas de discussion si nous voulons rester humains. Pour cela il nous faut créer sans attendre une véritable économie plurielle confortée par la loi. Créons l'état providence participatif basé sur un principe d'économie plurielle et de pluriactivité.

Domaines et division de l'activité.

La définition de domaines d'activité résulte de choix faits au cours de l'histoire.

- On peut donc envisager de modifier le découpage de l'activité.
- Aucun découpage n'est indiscutable ni parfait.

On parle en général plus de la division du travail que de la division de l'activité qui a pourtant une portée plus générale pour décrire notre organisation sociale. Il faut sans doute y voir l'importance que le travail revêt à nos yeux. Nous vivons déjà dans un système où l'activité est découpée en domaines qui seront différents suivant les critères retenus. On peut par exemple distinguer le privé du public, le marchand du non marchand, le professionnel de l'amateur, le travail du loisir, le culturel du naturel, le monétaire du non monétaire, l'individuel du collectif, le religieux du laïc, l'éthnique du laïc, le politique de l'administratif etc. Toutes ces catégories ont été élaborées au cours du temps et forment déjà une économie plurielle. Toutefois, le domaine marchand est actuellement en train de s'étendre fortement et on peut se demander si le monde, et nous en même temps, ne serait pas en train de se réduire à une marchandise.

Les projets actuels d'économie plurielle proposent de découper l'activité différemment afin que l'accès pour chacun à une activité reconnue par la

société soit plus facile pour réduire le chômage et aussi pour enrichir (ou ne pas appauvrir) les types d'activité que nous pratiquons. Ils sont actuellement essentiellement tournés contre l'envahissement du capitalisme et pour tenter de redonner un sens à l'activité. Leurs racines sont à découvrir chez Saint-Simon, Fourier, Leroux, Proudhon, et quantité d'autres utopistes du socialisme du 19ème siècle dont la pensée avait été éclipsée par la puissance du rayonnement de Marx. On ne peut oublier [Jean-Baptiste André Godin](#) pour la concrétisation de son utopie dans le Familistère qui a fonctionné de 1880 à 1968 dans un milieu sinon hostile du moins pas porteur. Il faut aussi citer [Silvio Gessell](#) au 20ème siècle qui inventa avec succès une monnaie fondante locale.

Domaine public et domaine social, l'exception marchande

Intégrer le domaine social au domaine public me semble être une source de difficulté pour faire face à la montée forte de l'exclusion sociale. Il me semble qu'il serait plus rentable de différencier ces deux domaines qui obéissent à deux logiques différentes. En effet, le domaine public concerne les services et équipements pour tous que l'état fournit. Les critères d'efficacité et de rentabilité sont parfaitement adaptés à ce domaine, quand bien même il s'agit souvent d'investir à long voire à très long terme. Pour le domaine social, l'efficacité n'est peut-être pas le premier critère. Le temps passé à tisser des liens me semble être nettement plus pertinent. Si c'est le cas, gagner du temps, c'est à dire améliorer l'efficacité, dans ce domaine, tombe en grande partie à plat. Les acteurs privés qui commencent à entrer dans le secteur de l'aide à domicile auront des démarches nécessairement économiques qui ne seront pas en priorité tournées vers la réduction de l'isolement. Seconde remarque, le domaine social est par essence financé par des caisses collectives publiques ou privées. Vouloir introduire la logique marchande dans ce domaine créera un peu plus de catégorisation (Ceux qui peuvent se payer les services et ceux qui ne le peuvent pas). Ne vaudrait-il pas mieux appliquer un principe "d'exception marchande" pour ce domaine? C'est à dire que la norme ne serait pas marchande (principe social) mais qu'on n'interdirait pas à ceux qui le souhaitent de faire appel à des services privés marchands (principe de liberté).

Le marché du troisième âge, par exemple, me semble donc être une fausse piste de création d'emplois marchands. Je vous renvoie à ma proposition de « *contrat de travail mixte comme fondement d'un état providence participatif* ».

La division du travail, jusqu'où?

La division du travail c'est le fait de se spécialiser individuellement pour devenir plus efficace collectivement et aussi pour développer les complémentarités plutôt que la concurrence. Les sociétés plus traditionnelles ont peu développé la division du travail en comparaison des sociétés modernes où la division du travail est un trait prédominant. La division du travail peut même servir de mesure du degré de modernité d'une société (avec le même type de limite que la signification du QI pour l'intelligence!). Quelques références sur le sujet: [division du travail](#). [division du travail 2](#) [division du travail 3](#)

On parle de division du travail dans plusieurs cas de figures:

- On parle de division du travail quand dans un groupe chacun se spécialise. Il y a celui qui s'occupe de la fabrication, celui qui s'occupe du commerce, celui qui s'occupe des comptes etc..
- Il y a division du travail quand un groupe (une entreprise) se spécialise. Il y a les entreprises spécialisées dans la fabrication de téléphones, il y a les entreprises spécialisées dans la fabrication des automobiles, il y a les entreprises spécialisées dans le commerce international de petits pois....
- Il y a division (internationale) du travail quand un pays se spécialise dans une activité donnée. Par exemple, la Chine est en train de se spécialiser dans la fabrication d'objets, les Etats-Unis d'Amérique se spécialisent dans les services, l'Iran se spécialise dans la production du pétrole...

La division du travail s'appuie sur les gains d'efficacité qu'elle permet (On s'est toutefois aperçu que, poussée à l'extrême, la division du travail pouvait conduire à une productivité moins importante qu'une division moindre. C'est ainsi que certaines chaînes linéaires de montage d'automobiles ont pu être avantageusement remplacées par des groupes de travail plus polyvalents et plus responsables). Elle limite aussi les frictions quand la dimension complémentarité/concurrence intervient.

Et si le critère d'efficacité ne s'applique pas ou mal à une activité, que devient-elle dans cette ultra division du travail qui nous baigne? C'est à mon sens ce qui est en train de se produire avec les services à la personne. La notion de gain de temps associée au gain d'efficacité n'est pas, à mon sens, adaptée à l'activité de service à la personne. C'est tout à fait comme si le temps passé en famille avait un quelconque intérêt à être réduit par une opération d'accroissement d'efficacité. Qu'est-ce que cela veut dire? En second, si l'activité de service à la personne rentre dans la catégorie marchande, c'est tout l'édifice marchand qui en sera perverti, tout le sens et l'intérêt de la division du travail qui en sera affaibli. Il n'y a donc pas

seulement danger pour le domaine du service à la personne à intégrer le domaine marchand, ce danger existe aussi pour tout le domaine marchand par perte de sens de ses principes fondateurs. Le Chèque universel emploi service peut-il opérer correctement la différenciation domaine marchand/domaine social dans la mesure où il confond catégorisation de l'activité/catégorisation des personnes avec un caractère discriminatoire qui s'ignore du type "les bons dans le domaine marchand/les moins bons avec le chèque aidé emploi service"?

Si on reconnaît que la pratique de la division du travail s'applique mal au domaine du service à la personne parce que les critères d'efficacité et de gain de productivité s'y prêtent mal, alors il est important de concevoir une autre façon de remplir cette activité. Ma proposition est que chacun puisse passer une partie de son temps dans le domaine marchand et une partie de son temps dans le domaine du service à la personne (en plus de la famille ou du groupe affectif). Chacun de ces domaines peut être assez différencié et suivre des logiques assez différentes pour passer de la division du travail à une division de l'activité ou pluriactivité. Dans la division du travail on suppose les critères de rentabilité universels et la division ne passe pas par les individus, chacun se spécialisant dans un ou un autre travail. Dans la division de l'activité, l'individu répartit son temps entre une activité spécialisée à caractère marchand et une activité à caractère non-marchand.

La division du travail n'a pas encore touché le domaine affectif, est-ce la prochaine étape de la conquête marchande? Allons nous dégrader l'activité affective en activité marchande de reproduction. Cette option ne manquerait pas de bénéficier des arguments rationnels des eugénistes de tous poils, soutenus par les financiers sans âme voyant un nouveau champ de développement économique et une nouvelle source de profit. S'agit-il de développement ou de barbarie?

Second pilier : une monnaie adaptée à l'activité sociale.

La reconnaissance comme source d'énergie.

Sauf pour les saints, les hommes fonctionnent à une énergie particulière appelée reconnaissance. Je n'ai rien contre la gratuité, bien au contraire, mais je crois qu'on ne peut compter dessus pour organiser la société. La reconnaissance peut prendre diverses formes. Dans les anciennes sociétés intégrées, le simple regard des autres pouvait suffire à encourager telle ou telle action. Aujourd'hui, l'argent a très bien réussi à dynamiser l'activité là où les accroissements de productivité ont un sens. La réussite de l'argent est-elle aussi bonne là où les gains de productivité sont insensés, comme partager du temps avec des personnes âgées seules ou handicapées? Je crois que non. Voilà pourquoi le projet que je porte vise à développer et soutenir la reconnaissance d'une manière adaptée à notre société des individus. L'oubli de la reconnaissance effective conduit à l'incantation en matière d'innovation sociale. La plupart des propositions d'économie plurielle comptent sur la seule bonne volonté. Il me semble que c'est une erreur très importante qui relègue l'économie plurielle en général et l'économie solidaire en particulier dans les utopies sympathiques et peu dérangeantes.

Volontariat ne veut pas dire bénévolat

Beaucoup confondent Volontariat et Bénévolat.

Volontariat veut dire qu'on est volontaire pour faire quelque chose, et Bénévolat veut dire qu'on est prêt à le faire pour rien.

Les bénévoles représentent aujourd'hui une force économique importante qui s'ignore. Alors que de nombreuses entreprises profitent sans scrupule du bénévolat (exemple du nettoyage des plages de Bretagne par des bénévoles au profit du pollueur), la générosité des bénévoles maintient debout notre humanité. Y a-t-il un prix pour cela? Il existe un projet de loi sur le volontariat associatif dont on trouvera les détails sur le site du gouvernement: [projet de loi sur le volontariat associatif](#). Bien que ce projet ne pourra toucher qu'un nombre très limité de personnes (quelques dizaines de milliers tout au plus), il permet toutefois de bien tenir compte de la différence entre bénévole et volontaire et de définir les conditions pour qu'une structure donnée ait le droit d'accueillir ces volontaires. De plus il a l'avantage de s'adresser à la catégorie de personnes les plus touchées par la crise de l'emploi: les jeunes. Par rapport à mon projet, il interdit à un volontaire d'avoir un travail usuel en plus de son travail de volontaire (ainsi que les pompiers volontaires peuvent le faire), alors que c'est un des points-clés de ma démarche qui vise un

développement de masse, une normalisation de la pluriactivité . Je souhaite toutefois fermement que cette loi développe la notion juridique de volontaire (selon le principe que tout travail mérite reconnaissance) et qu'il puisse être l'amorce d'un contrepoint libéral au tout marchand là où l'activité et le profit se marient mal.

La grève du coeur

Bénévoles du monde entier
Unissez-vous
Dans un jour de
Grève mondiale,
Existez
Formidablement,
Ne serait-ce qu'un jour par an.
Refusez
Un jour
De soigner
Gratuitement
Les plaies
De la marchandisation,
Faites
La grève du cœur,
Vous connaîtrez alors
Votre grande valeur.

Monnaie fondante, révolution ou réforme?

On connaît la monnaie capitalisable, celle que tout le monde utilise. Mais que pourrait être une monnaie fondante, et à quelle fin ([Jean-Marie HARRIBEY 2002](#); [André-Jacques HOLBECQ 2004](#); [The Transitioner](#) ; [projet SOL](#))?

Une monnaie peut fondre de plusieurs manières, en faisant diminuer sa valeur ou en faisant diminuer sa masse, sa quantité avec le temps. Pour qu'une monnaie soit fondante, il faut que l'épargne ne rapporte rien et même moins. Dans cette condition, il y a plus intérêt à consommer au plus vite cette monnaie qu'à la capitaliser sous une forme ou sous une autre. Une telle monnaie n'est pas adaptée à toute activité qui nécessiterait un investissement privé. Elle ne viserait donc pas à remplacer la monnaie capitalisable mais à fonctionner en tandem avec elle sur un domaine d'activité défini. Elle se rapproche du travail et le travail ne se trouverait pas en infériorité relativement à cette monnaie (contrairement à la situation du travail devant le capital). En définitive il s'agit d'une monnaie plus proche du temps passé que des biens matériels.

La solution inflationniste (diminution de la valeur) nécessite de modifier sans cesse la valeur de référence de la monnaie. Je préfère la méthode de diminution programmée du volume. La technologie actuelle permet de faire diminuer la quantité en temps réel d'une monnaie qui n'existerait que sous forme numérique. D'un point de vue pratique la carte à puce et toute la technologie associée permettrait de manipuler facilement cette monnaie fondante.

Dans l'optique d'une économie plurielle comportant un domaine social régi par une monnaie fondante, une banque pourrait périodiquement (mensuellement par exemple) distribuer une allocation aux personnes dépendantes correspondant à la fonte programmée. Ces personnes pourraient dépenser cette monnaie pour des activités de service à la personne ou toute autre activité qui ferait partie de ce domaine ou le profit n'a pas de sens (activité socioculturelle en général). Toute une économie parallèle du non profit (un marché) pourrait ainsi être stimulé par cette monnaie. Il y a fort à parier que toute l'économie pourrait bénéficier de ce noyau d'activité, de ce surplus de vitalité et de sens.

Il y a déjà eu une vingtaine d'expériences d'utilisations, plutôt réussies, de monnaies fondantes dans l'histoire, à chaque fois sur une étendue géographique très limitée mais sans délimitation de secteur d'activité particulier. Dès que leur succès et leur réussite deviennent importants, elles se retrouvent de fait en situation de concurrence avec la monnaie capitalisable officielle en place. Le choix politique de les évincer en les interdisant devient alors inévitable sans une révolution. Ce que je propose ici est différent, il s'agit d'une proposition réformiste où la monnaie fondante ne serait pas en situation de concurrence avec la monnaie capitalisable, mais lui serait complémentaire. Je propose d'étendre une monnaie fondante à l'échelle d'un état mais en la cantonnant à des activités pour lesquelles les gains de productivité n'ont que très peu de sens (les activités sociales de prise en charge des dépendants et les activités associatives socio-culturelles).

Y a-t'il des économistes qui pourraient alimenter ce débat (à partir de considérations économiques, bien entendu!)?

Monnaie fondante + Monnaie capitalisable: trop compliqué?

Deux monnaies en tandem dont une monnaie fondante pour les échanges où le profit est insensé et une monnaie capitalisable là où l'investissement, l'épargne, l'exportation et l'importation sont pertinents serait-il trop compliqué? Il se trouve que la réponse à cette question existe grâce à tous les pionniers des "Système d'Echange Local" (SEL) et également des diverses expériences concrètes et efficaces de monnaie fondantes dans le monde (plusieurs dizaines voire centaines de milliers de personnes). Si tous ces pionniers qui appartiennent à des cultures différentes et à des milieux sociaux variés sont capables de maîtriser sans difficulté particulière le maniement de

ces deux monnaies, alors cela prouve que l'argument de complexité ne tient pas et que la question n'est pas là.

Monnaie fondante, épargne et investissement

L'économie classique régie par une monnaie capitalisable vérifie le principe d'échange international suivant:

- $\text{Epargne-Investissement} = \text{Exportation-Importation}$

Avec une monnaie fondante, pas d'épargne, pas d'investissement et donc ni importation ni exportation. Cette monnaie fondante est donc tout à fait compatible avec les activités à caractère local et immédiat pour lesquelles le temps passé est le premier critère et pour lesquelles l'investissement et le profit n'ont pas de sens. Les activités de service à la personne et toutes les activités socio-culturelle correspondent très bien à ce type de fonctionnement.

Monnaie fondante et rareté monétaire.

Si beaucoup de personnes ne trouvent pas à échanger leur force de travail avec la société alors qu'elles sont volontaires c'est en partie à cause de la rareté monétaire (La France fait partie du peloton de tête des épargnants). Vouloir créer une monnaie fondante redonnerait une marge de manoeuvre monétaire à l'économie. Réserver cette monnaie fondante à un domaine bien défini, celui de la dépendance et des activités socio-culturelles aurait plusieurs avantages:

- Stimuler cette activité qui manque de bras.
- Démontrer chaque jour et à chacun que l'activité ne se réduit pas au triste règne du profit.
- Réduire la pression sur les autres revenus, c'est à dire réduire le coût du travail du domaine marchand en réduisant les charges.

Il y a de quoi satisfaire à la fois les tenants du marché et les défenseurs de l'état providence. Il faudrait que chacun des protagonistes s'interroge. Les marchands devraient se poser la question de l'avancée du marché dans le domaine des services à la personne (financés en grande part par les prélèvements sociaux) et les tenants de l'état-providence redistributif sur les effets de la ponction sociale sur les salaires marchands. On peut rêver. L'avancée marchande dans le domaine des services à la personne ne serait-elle pas la captation de fonds sociaux issus des prélèvements obligatoires (on tourne en rond)? L'état providence redistributif peut-il éviter la banqueroute sans ponctionner de plus en plus les "actifs" compte tenu du vieillissement de la population?

Grand-mère au CAC 40

Développer la marchandisation du tiers secteur, et en particulier ce qu'on appelle l'aide à la personne, c'est décider que la manière dont on prendra soin des personnes âgées, par exemple, soit dépendante de la bourse. Travaillez, petites fourmis du social, créez et développez ce secteur. Quand il sera mûr, il se trouvera quelque groupe multinational pour s'y implanter et y faire régner la loi du marché.

Si on souhaite que sa grand-mère soit autre chose qu'une marchandise, il faut développer une autre manière de dépenser du temps à s'occuper d'elle. Il faut que l'activité marchande pour ce secteur devienne l'exception et non la règle. Il faut éloigner le secteur de la dépendance de la concurrence. Comment ? En développant une économie plurielle.

Troisième pilier : développer les structures collectives libres d'accès.

La connaissance au service de la solidarité

Nous serons bientôt dans la "société de la connaissance". C'est du moins ce qui circule dans le monde politique et en particulier à Bruxelles: [Société de la connaissance](#)

Cela veut-il dire que cette connaissance sera mise au service de la solidarité? Rien n'est moins sûr. En effet la connaissance a depuis toujours été une source d'autonomie essentielle. De plus, d'un point de vue démographique, l'Europe a une moyenne d'âge élevée peu propice au renouvellement des connaissances. Il va donc falloir un effort, une volonté particulière pour que cette connaissance soit source de solidarité ("cohésion sociale" selon le jargon bruxellois).

La connaissance sociologique, la connaissance psychosociale et la connaissance juridique peuvent être mises au service de la solidarité par la création de structures collectives modernes et attractives. Les "élites" qui possèdent toutes ces connaissances d'ingénierie sociale peuvent établir au préalable que plus on a de connaissances et moins on a besoin de structures sur lesquelles s'appuyer pour être autonome.

De même qu'il n'est pas besoin d'être architecte pour habiter efficacement une maison, n'importe qui devrait pouvoir s'appuyer efficacement sur des structures collectives bien construites.

Voilà une piste de mise de la connaissance au service de la solidarité.

Collectivisme Libéral et société de la connaissance

Les mots « collectivisme » et « libéral » s'entrechoquent. C'est que nous sommes habités par le modèle soviétique de collectivisme et par le modèle américain de libéralisme. Pourtant il existe des structures collectives libérales, c'est-à-dire ouvertes. Je pense en particulier aux Kibboutz d'Israël. Ces fermes collectives ne sont pas des lieux clos dans un univers collectiviste. Ce sont des collectivités organisées démocratiquement dans un pays démocratique régi par l'économie de marché. Bien entendu, les Kibboutz sont datés et localisés. Au plus fort de leur existence, ils ont compté jusqu'à 6% de la population Israélienne. Aujourd'hui ils représentent moins de 2% de cette société. Il est à noter qu'Israël est le pays qui a eu à intégrer un des plus grand nombre d'immigrants de toute l'histoire.

Sans vouloir copier les Kibboutz, ils représentent la preuve qu'une organisation collective ouverte peut être efficace sur le plan économique et

sur le plan de l'intégration. Une telle structure peut agir à la fois sur l'isolement et sur le chômage.

Je rêve de voir se développer un mouvement politique collectiviste qui ne soit pas à la recherche de la conquête de l'état et qui n'ait pas la planification de l'économie comme credo. La société de la connaissance qui s'intensifie fera à coup sûr le lit d'innombrables exclus de la connaissance. Or, la connaissance c'est l'autonomie.

Je rêve de voir un mouvement collectiviste concret, attaché à développer des structures collectives modernes, ouvertes et séduisantes capables d'accueillir les moins autonomes d'entre nous (On peut penser au développement d'une agriculture bio, assez gourmande en main d'œuvre, comme support d'un type de ces structures collectives).

Remarque : le site de la CE sur la société de la connaissance en devenir (http://europa.eu.int/comm/employment_social/knowledge_soc...) fait beaucoup état de la solidarité indispensable qui doit accompagner cette utopie, mais bien malin qui saura y décrypter comment on pourra s'y prendre.

Logement, mobilité, accueil, tourisme, écologie, formation.

Assembler en un seul projet la possibilité de se loger, d'être mobile, de créer des logements à basse consommation d'énergie et ainsi d'être formé à cette technique, favoriser l'accueil des immigrés, la réintégration des chômeurs et des SDF qui le souhaitent, participer à l'accueil des touristes, voilà qui semble bien utopique. Et pourtant. J'imagine un réseau de groupes de logements (quelques logements à quelques dizaines de logements) répartis sur le territoire et même au-delà, gérés sur un mode coopératif, construits selon les connaissances les plus récentes sur le plan de la consommation, voire de la production en énergie, équipés de quelques salles communes (multimédia, micromusée du logement écologique), restaurant collectif de taille modérée (30 à 100 personnes). L'accès à ce réseau de logements serait grandement facilité pour ceux qui participeraient à leur construction (priorité pour des immigrés? des chômeurs? des SDF?...). L'accès à prix coûtant serait réservé aux membres de la coopérative. Il serait intéressant de pouvoir exploiter en location hôtelière une partie des logements de façon à garantir une ouverture et des ressources qui diminueraient le coût de location pour les membres et aussi fournir quelques emplois. Le fait de créer un réseau de tels ensembles serait primordial afin d'assurer l'accès à la mobilité aux membres de la coopérative et vitaliser ces structures collectives ouvertes.

Des coopératives en réseau ou obéissant à une charte ou une convention me semble le meilleur moyen de développer ce mode de logement qui permettrait de réaliser une solidarité et une hospitalité active propice à une immigration généreuse et intégratrice.

Discrimination positive, politique libérale et contrat social.

Notre contrat social est en souffrance parce qu'il semble ne plus pouvoir assurer notre solidarité. La tentation d'une politique libérale à l'anglo-saxonne est dans l'air. Toutefois, une politique libérale à l'anglo-saxonne présuppose deux réalités sociales:

- Une mentalité de pionnier qui ne compte pas sur une quelconque assistance.
- Un état qui se repose sur des communautés en nombre suffisant pour tisser un filet social.

La France ne possède aucun de ces deux traits. En premier, la mentalité de pionnier à laquelle je fais référence implique que celui qui veut réussir le peut (le rêve américain) et que symétriquement celui qui se trouve exclus n'a qu'à s'en prendre qu'à lui-même. En France il est commun au contraire de considérer que l'état est en grande partie responsable de l'exclusion par le truchement des règles du jeu et des mécanismes de redistribution. En second, la loi Lechapellier de 1791 a voulu qu'il n'y ait aucun intermédiaire entre l'état et le citoyen. Les communautés confessionnelles, professionnelles ou ethniques ont à peu près disparu de notre société. Notre état-providence redistributif a prospéré efficacement au cours du 20ème siècle en substitution de toutes ces communautés. Notre pacte social « liberté-égalité-fraternité » repose sur cette réalité sociale léguée par notre histoire. Au-delà des raisons pratiques, vouloir mener une politique de « discrimination positive » est d'emblée remettre en question les bases de notre pacte social. Le faire sans le dire comme le fait actuellement Nicolas SARKOZY est-il le fruit d'une stratégie ou de l'ignorance. Je penche pour la première hypothèse. J'attends du camp qui veut défendre notre contrat social autre chose que des discours de lamentation, j'en attends une stratégie de solidarité compatible avec ce contrat non communautariste et capable de faire pièce à cette atteinte à mon identité de citoyen primant sur mon identité ethnique ou confessionnelle.

Laïcisation plutôt que laïcité, processus vital.

La laïcité à la française, celle soutenue par Gilles KEPEL, est une laïcité intégratrice aboutissant à un rognage culturel intense. De cette conception rigide on peut rapprocher les slogans du type: "La France, tu l'aimes où tu la quittes".

Si on considère la laïcité comme un processus en cours, comme une laïcisation, une auberge espagnole politique, la recherche de la tolérance, un regard mal assuré et critique sur ses propres exigences, il devient alors possible de convier toutes les minorités, toutes les cultures à se métisser, à créer un espace où vivre ensemble. Cela n'est possible qu'à condition qu'aucune des cultures présentes ne souhaite dominer les autres. Cela suppose qu'aucune des cultures présentes ne soit convaincue et ne proclame

détenir la vérité. La créolisation, pour laquelle milite le grand écrivain de la Martinique Edouard Glissant, et la laïcisation peuvent alors converger vers un même processus d'élaboration de l'espace public.

Notre laïcité à nous est devenue brutale d'avoir émergé de la brutalité d'un pouvoir religieux dominant, dominateur et exterminateur. Ce faisant, notre laïcité devenue froide est en train d'échouer à intégrer les nouveaux arrivants et elle est en train d'échouer à contrebalancer l'individualisme et l'isolement. Pourtant, ce n'est pas faute d'y avoir mis les moyens. L'état providence, avec les allocations familiales, la sécurité sociale, les allocations chômage, l'école obligatoire gratuite, n'y suffit pas, n'y suffit plus. Des pans entiers de la société se trouvent exclus et vont se réfugier dans le trafic, sombrent dans la déchéance, où cherchent un refuge identitaire.

Rénover l'état providence a été et est encore ce qui motive ma démarche. Mais l'opposition farouche, la mécompréhension persistante sur les intentions pacifiques de principe d'organisation de l'hospitalité d'une loi comme la loi sur les signes religieux à l'école m'indique que je dois amender ma recherche et ma vision de la laïcité. Je suis donc en route pour un périple qui va me rapprocher d'Edouard Glissant, d'Amin Maalouf, d'Amyarta Sen, de Charles Taylor (le sociologue canadien). Il me faut comprendre pourquoi nos principes de laïcité ne sont pas repris à leur compte par les immigrants, par les nomades, pourquoi ceux-ci ne participent pas au processus de laïcisation et comment aménager nos institutions et notre culture pour que reprenne ce processus vivant et vitalisant. J'espère que ma conclusion sur notre laïcité ne sera pas celle de Xavier Gral à propos de la culture Bretonne, exprimée dans son ouvrage "Le cheval couché" en réponse au livre de Pierre Jakez Hélias "Le cheval d'orgueil". Xavier Gral a bien ressenti et compris que la culture Bretonne n'était plus qu'un folklore, un ersatz de culture et il souffre de cette mort culturelle, de la mort de son identité. La laïcité trop rigide doit se muer en processus partagé, participatif, de laïcisation pour revigorer notre société moribonde.

Est-il possible d'aménager l'espace public pour que chacun y participe mais qu'aucun ne veuille le dominer? C'est le coeur de la laïcisation. Ni les prêtres ni les marchands ni les bureaucrates ni les militaires ne doivent vouloir se l'approprier mais chacun doit se sentir bienvenu d'y participer. L'histoire politique peut être vue comme l'histoire des luttes pour la domination de l'espace public. Tour à tour les prêtres, les tyrans, les bureaucrates et aujourd'hui les marchands ont voulu dominer ce domaine. L'histoire de la démocratie, c'est l'histoire de la lutte pour que personne ne domine cet espace. Dans ses formes radicales, la laïcité serait comme une langue morte, comme une démocratie figée. Tentons d'explorer la laïcisation.

Postbulles

La solidarité est-elle compatible avec le progrès?

Depuis au moins 1789 nous sommes devenu une civilisation du [progrès](#). Le progrès est-il compatible avec la solidarité ? C'est une question difficile. Il me semble toutefois qu'à partir du moment où les activités ne sont pas intégrées comme dans les sociétés "primitives", le progrès peut suivre son chemin. Le droit individuel stable est un fort soutien au progrès.

Il y a toutefois dans l'idée de progrès la foi dans la perfection, la croyance que la perfection peut être atteinte par la construction humaine. Cet aspect du progrès peut devenir fortement néfaste et destructeur (voir la note sur "l'imperfection comme richesse"). Comme la liberté, le progrès a besoin de modération (de principe de précaution?) pour ne pas finir par s'autodétruire.

Vive les clowns

Chaque source de pouvoir est source d'abus. L'humour et la dérision sont des armes éprouvées de résistance aux dérives abusives du pouvoir. Chaque pensée politique est une source potentielle de pouvoir. Il me semble donc que comme je développe un projet d'organisation sociale, je vais avoir besoin de clowns pour décrier l'ambiance.

Avis donc à candidature!

Vive les clowns.